

# ARMÉNIE

## D É C L A R A T I O N

---

### ARMÉNIE

**Avag Avanesyan**, Gouverneur suppléant  
Vice-Ministre  
Ministère de l'Économie de la République d'Arménie

Honorable Présidente du Conseil des gouverneurs,  
Estimé Président,  
Éminents Gouverneurs et Délégués,  
Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de représenter l'Arménie à l'occasion de l'Assemblée annuelle 2020 de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et de formuler cette déclaration au nom de la République d'Arménie. Tout d'abord, permettez-moi ma haute considération pour les excellents efforts consentis par la direction de la BERD afin de rendre possible la tenue de l'assemblée annuelle en dépit de problèmes à première vue insurmontables et ainsi créer une opportunité de dialogue.

La région et le monde en général ont connu une année difficile du fait de la crise de la COVID-19, aux nombreuses implications et conséquences humanitaires et économiques. Le monde aura besoin d'un effort coordonné des institutions de développement et des nations souveraines pour que la reprise, lorsqu'elle surviendra, soit rapide et inclusive.

À cet égard, nous apprécions grandement le remarquable travail de la BERD, qui a su se mobiliser afin de mettre en place rapidement une réponse à la COVID-19. En dépit de l'instabilité économique et financière et des problèmes structurels, la Banque a réussi à assumer son mandat essentiel qui est de générer un impact sur la transition et à contribuer au développement de la région.

Au-delà de la réponse rapide à la crise, nous pensons que la reprise et la croissance à long terme se feront par des réformes structurelles ciblant une profonde transformation économique. Cela implique d'accélérer le développement et l'absorption des technologies vertes, en assurant un accès plus facile et équitable aux connaissances et aux informations, tout en encourageant la poursuite du développement et de l'expansion des chaînes de valeur internationales. Pour remédier aux vulnérabilités émergentes et soutenir la reprise, nous devons peut-être évaluer la nécessité d'attribuer des ressources concessionnelles supplémentaires, en particulier dans les régions les plus affectées.

Nous apprécions les efforts consacrés à l'élaboration du Cadre stratégique et capitalistique (CSC) 2021-25, dont les priorités sont alignées sur celles du développement national de l'Arménie. Nous approuvons le CSC et espérons que l'efficacité avérée du modèle opérationnel de la Banque et de son mandat unique serviront efficacement les objectifs qui y sont définis. Nous sommes aussi favorables à l'approche du CSC concernant le mécanisme d'examen et de suivi, qui fournira à la Banque et au Conseil les informations nécessaires relatives à la mise en œuvre et à d'autres priorités.

Concernant l'expansion géographique et l'enveloppe opérationnelle, nous pensons que, pendant la période initiale de reprise et tant que, pour l'essentiel, les conséquences de la crise ne sont pas encore résolues, il est préférable pour la Banque d'adopter la stratégie de s'en tenir à son engagement dans les pays qu'elle couvre actuellement. Des considérations d'expansion opérationnelle ne peuvent être envisagées que lorsque l'horizon de planification se dégagera et qu'une analyse approfondie des risques, des opportunités et des problèmes possibles pourra être réalisée.

Nous apprécions également notre partenariat efficace de longue date avec la BERD. Il s'est avéré extrêmement réussi en 2019, avec 15 projets engagés par la BERD et des investissements atteignant 118 millions d'euros. Le portefeuille actuel, qui représente environ 380 millions d'euros, concerne essentiellement les secteurs de l'énergie, des infrastructures, des institutions financières, de

l'industrie, du commerce et de l'agroalimentaire. Environ 85 % des opérations de la BERD en Arménie ont lieu dans le secteur privé. L'Arménie tient à poursuivre le travail avec la BERD dans l'objectif d'une reprise durable et de l'instauration d'un dialogue plus efficace sur les politiques à mener afin de construire un meilleur avenir.

Malheureusement, les efforts que nous avons tous mobilisés ensemble pendant des décennies afin d'ouvrir pour la région et les pays d'opérations les perspectives d'un développement durable, d'assurer une transition effective, de bâtir de solides démocraties dotées d'institutions efficaces et d'une économie de marché, sont remis en cause.

Chers collègues,

Pendant que nous parlons de prospérité et de croissance partagées, d'un avenir durable et de la transition efficace qui nous attend une fois la pandémie surmontée, pendant que nous parlons de coopération et d'inclusion, le peuple d'Artsakh (Haut-Karabakh) se bat depuis dix jours déjà pour son droit à la vie.

L'agression militaire contre l'Artsakh par l'Azerbaïdjan, qu'attise le soutien intégral et direct de la Turquie et qui s'accompagne de graves violations du droit humanitaire international, a menacé la sécurité de la région tout entière. Des combattants terroristes étrangers venus de Syrie et de Libye sont déployés dans des opérations militaires par la Turquie et l'Azerbaïdjan. La population et les infrastructures civiles sont délibérément visées par des munitions à fragmentation et d'autres armes de différents calibres. Le peuple d'Artsakh défend non seulement sa propre sécurité mais aussi des valeurs universelles, la démocratie et les droits humains, et s'oppose au terrorisme, à la violence et à l'oppression.

Malgré les appels des pays qui co-président le Groupe de Minsk de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et de la communauté internationale pour un arrêt immédiat des opérations militaires, l'Azerbaïdjan et la Turquie continuent leur offensive à grande échelle.

Cette destruction intentionnelle de solutions pacifiques et la perte de vies humaines ont de lourdes conséquences pour la paix et la stabilité dans la région. Les effets négatifs seront, malheureusement, profonds et durables, et il faudra pour les atténuer et les surmonter une intense mobilisation politique et économique. Il est indispensable de prendre immédiatement conscience que le conflit ne peut se résoudre que par des voies pacifiques, sinon une crise humanitaire dans la région est imminente.

Chers collègues,

La République d'Arménie reste attachée aux principes fondateurs de cette institution. Nous ferons en sorte que les problèmes actuels ne nous détournent pas de la trajectoire de démocratie et de prospérité partagée que nous nous sommes fixée, et nous nous réjouissons d'une coopération plus fructueuse et des réalisations positives à venir.

Pour conclure, j'aimerais une fois encore dire un mot de remerciement au Président par intérim de la BERD, M. Jürgen Rigterink, ainsi qu'à l'équipe de direction pour les efforts qu'ils ont consacrés à l'organisation de l'Assemblée annuelle en ces temps instables. Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à notre représentation pour l'année écoulée.

La BERD est, et demeurera, un partenaire important pour l'Arménie.